

Le Ministre de la défense au pied du Sapin

Les discussions sont allées bon train, ces derniers temps, entre le ministère de la Défense et le ministère des Finances. L'un prêchait l'augmentation du budget de la Défense, l'autre défendait les mesures d'économies dans un contexte de réductions des déficits publics.

C'est un fait, les attentats de janvier dernier ont montré à la population et à nos gouvernants que le pays est vulnérable et exposé inlassablement aux attaques terroristes. Protéger le pays et sa population, c'est aussi la mission de la Défense, mais encore faut-il en avoir les moyens et c'est là que le bât blesse !

Le Président de la République a arbitré cette « querelle » entre la Défense et Bercy, en annonçant à la sortie du conseil de défense de mercredi dernier quelques milliards de plus au crédit de la Défense et 18500 postes préservés sur les 54000 suppressions que prévoyait la loi de programmation militaire 2014-2019 !

Dont acte !

Il était temps ! Depuis de nombreuses années, la CFTD demandait un moratoire sur les restructurations en expliquant que le ministère de la Défense ne pourrait (et ne pouvait déjà) plus assurer ses missions que ce soit la mise en place d'une force de protection de 7000 soldats dans le cadre du plan « Sentinelle » sur le territoire national ou les nombreuses opérations extérieures.

Peut-être allons-nous pouvoir sauver – en partie du moins - nos emplois, nos compétences, nos outils industriels et nos armées. De plus nous savons que les investissements de la Défense dopent l'économie et l'emploi industriel tout en irriguant sur le territoire, par le biais de très nombreuses PME, de fortes avancées technologiques pour toute l'industrie française.

Alors, maintenant attendons la réactualisation de la loi de programmation militaire en maintenant la pression sur nos employeurs afin que cette rallonge ne serve pas qu'aux emplois militaires et préservent les emplois civils utiles au soutien de nos forces armées.

Bon premier mai à tous